

COMMUNE D'ÉVOLÈNE**Mise à l'enquête**

L'Administration Communale d'Évolène, soumet à l'enquête publique, la demande en autorisation de construire déposée par :

Requérant : Létizia RIECKHOFF-CANTONI, à Lausanne

Propriétaires : Létizia RIECKHOFF-CANTONI, à Lausanne

Auteur des plans : Prodemco SA, à Cugy

Situation : Zone centre des villages, parcelle n°17239, folio n°112 MC, aux coordonnées 2'606'188/1'103'930, au lieu-dit « Les Rachettes » à La Forclaz

Objet : Rénovation et agrandissement d'un bâtiment existant

Requérant : Fabrice ROSSIER, à Eison

Propriétaires : Fabrice ROSSIER, à Eison

Lucie METRAILLER, aux Haudères

Auteur des plans : Mayor Bois, à St-Martin

Situation : Zone centre des villages, parcelle n°2898, folio n°26 MC, aux coordonnées 2'605'530/1'103'375, au lieu-dit « Centre Village » aux Haudères

Objet : Construction d'un réduit de stockage

Requérant : Yolande SCHMALZ-SODER, à Oppens

Propriétaires : Yolande SCHMALZ-SODER, à Oppens

Auteur des plans : Yolande SCHMALZ-SODER, à Oppens

Situation : Zone habitations individuelles de faible densité, parcelle n°15858, folio n°94 MC, aux coordonnées 2'605'502/1'106'145, au lieu-dit « Tsamplan » à Villa

Objet : Agrandissement et élargissement du balcon existant, modification des ouvertures en façade Sud et création d'un bûcher sous la terrasse

Requérant : Pierre-Joseph FOLLONIER, aux Haudères

Propriétaires : Pierre-Joseph FOLLONIER, aux Haudères

Hervé AUDEREST, aux Haudères

Nicole SANDRA, aux Haudères

Frédéric ABBET, aux Haudères

Muriel CHOUET, aux Haudères

Auteur des plans : IG Group, à Evolène

Situation : Zone centre des villages, parcelle n°2624, folio n°24 MC, aux coordonnées 2'605'287/1'103'587, au lieu-dit « La Martunire » aux Haudères

Objet : Rénovation et agrandissement des balcons existants

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, où les oppositions éventuelles doivent parvenir par écrit, en courrier recommandé, dans les trente jours dès la présente publication.

Evolène, le 15 avril 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE